académie Guadeloupe
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Abymes, le 16 juin 2016

Le Recteur d'Académie de la Guadeloupe
Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
Chancelier des Universités

A

Destinataires in fine

LVR

Dossier suivi par :
Catherine PIETRUS

Téléphone :
0590 47 81 08
Fax :
0590 47 81 01

Courriel :
catherine.pietrus@ac-guadeloupe.fr

Localisation :
Parc d'activité de la Providence
ZAC de dothemare

Adresse postale :
B.P. 480
97183 Les Abymes cedex

Objet : invitation au Conseil Académique des Langues Régionales

Dans le cadre du Conseil Académique des Langues Régionales, je vous invite à participer à la réunion qui se tiendra le :

Vendredi 1er juillet 2016
de 14h30 à 16h30
au rectorat, salle Dollin (1er étage)

Ordre du jour :

- Etat des lieux
- Perspectives
- Questions diverses

Je compte sur votre présence et vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération.

Pour le Recteur et par Délégation
Le Directeur Académique Adjoint
des Services de l'Education Nationale

Frédéric BABLON

ACADEMIE DE LA GUADELOUPE
RECTORAT

académie Guadeloupe

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil académique de langue vivante régionale du 1er juillet 2016

Camille GALAP	Recteur camille.galap@ac-guadeloupe.fr
BABLON Frédéric	DAASEN frederic.bablon@ac-guadeloupe.fr
DUPUY Nicole	Directrice de cabinet nicole.dupuy@ac-guadeloupe.fr
ZARKOUT Diane	IEN-A diane.zarkout@ac-guadeloupe.fr
DRYMON Bernard	IEN P-à-P, coordonnateur Mission académique LVR/LVE bernard.drymon@ac-guadeloupe.fr
JOSEPH-THEODORE Muriel	Directrice de la pédagogie Muriel.Joseph-Theodore@ac-guadeloupe.fr
CAMY Géraldine	IA-IPR de lettres geraldine.camy@ac-guadeloupe.fr
DOQUET Francine	IEN-EG Lettres/anglais francine.doquet@ac-guadeloupe.fr
VIDOCIN Jacqueline	IEN-EG Hist/Géo/Lettres jacqueline.vidocin@ac-guadeloupe.fr
VIEILLOT Jocelyne	IA-IPR d'anglais jocelyne.vieillot@ac-guadeloupe.fr
CHAMBERTIN Joël	IA-IPR d'espagnol joel.chambertin@ac-martinique.fr
LAZARE Jean-Louis	IEN circonscription Lamentin/sainte-Rose jean-louis.lazare@ac-guadeloupe.fr
STROZYK Genevieve	IEN circonscription Nord-Grande-Terre genevieve.strozyk@ac-guadeloupe.fr
PIETRUS Catherine	Chargée de mission LVR catherine.pietrus@ac-guadeloupe.fr
MIRVAL Olivier	Conseiller pédagogique LVR olivier.mirval@ac-guadeloupe.fr
HIBADE Bernard	Conseiller pédagogique LVR bernard.hibade@ac-guadeloupe.fr
SELLIN Jeffrey	IAN LVR Créole Jeffrey.sellin@ac-guadeloupe.fr
THEOPHILE Firmin	Professeur Formateur Académique LVR firmin-jerome.theophile@ac-guadeloupe.fr
CONDO Fabienne	Responsable de la communication Fabienne.condo@ac-guadeloupe.fr
GARIN Josée	Principale du Collège Sylviane Telchid josee.garin@ac-guadeloupe.fr
PETAPERMAL Jean-Claude	Proviseur du LP Gerty Archimède jean-claude.petapermal@ac-guadeloupe.fr

LOUIS Christian	**Proviseur du LGT Poirier de Gissac** christian.louis@ac-guadeloupe.fr
MOUNIEN Dominique	**Directrice Réseau CANOPé (ex.CRDP)** dominique.mounien@ac-guadeloupe.fr
PRUDENT Félix	**Directeur de l'ESPE** lambert-félix.prudent@espe-guadeloupe.fr
JNO-BAPTISTE Paulette	Coordonnatice des Cahiers Créoles du Patrimoine paulette.jno-baptiste@wanadoo.fr
FAEN-SNCL Représentant	Syndicat **FAEN-SNCL**
FSU Représentant	Syndicat SNUIPP- **FSU**
SPEG Représentant	Syndicat SPEG
DRUMEAUX Georges	Personnalité extérieure gdrumo@gmail.com
POULLET Hector	Personnalité extérieure (Créoliste) hectorpoullet@gmail.com
SENNEVILLE Rémi	Personnalité extérieure – Animateur de l'émission Tandakayou Guadeloupe Première remy.senneville@francetv.fr
Georges BREDENT	Représentant du Conseil Général bredent.georges@wanadoo.fr
Catherine BLONDEAU	Représentant du Conseil Départemental catherine.blondeau@cg971.fr
FAPEG	Représentant
FCPE	Représentant

RAPPEL DE LA FONCTION DU CONSEIL ACADEMIQUE DE LA LVR

Des orientations nationales déclinées dans chaque académie

« Dans le cadre défini par la loi, une action de développement des langues régionales est impulsée par les recteurs d'académie qui s'appuient, pour cela, sur le conseil académique des langues régionales. Celui-ci permet d'organiser cet enseignement en concertation avec les représentants des collectivités territoriales, des associations et des fédérations de parents d'élèves.

Les collectivités territoriales, partenaires privilégiés de l'éducation nationale :

Académies et collectivités territoriales (Conseils régionaux et/ou généraux) sont encouragées à formaliser dans des conventions les modalités de leur coopération pour développer l'apprentissage des langues et cultures régionales.»

(Apprendre et enseigner les langues et les cultures régionales dans l'École de la République, 2013)

Le cadre conventionnel perdure-t-il ? (extrait de la FAQ de janvier 2016)

Oui, la réforme du collège ne remet pas en cause le cadre conventionnel, entre l'État et les collectivités territoriales, dans lequel s'inscrit l'enseignement des langues et cultures régionales.

Les modalités d'enseignement des langues régionales continueront à être examinées, chaque année, par le Conseil académique des langues régionales (CALR), qui permet, dans les académies concernées, de mettre en oeuvre le partenariat rappelé et confirmé par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (article L. 312-10 du code de l'éducation), en réunissant l'ensemble des partenaires impliqués par l'enseignement des langues régionales.

Par ailleurs, la circulaire n° 2015-173 du 20 octobre 2015 relative à la carte des langues vivantes prévoit que ce Conseil académique des langues régionales sera consulté sur le projet de carte des langues vivantes pour veiller à la place des enseignements de langues et cultures régionales dans les académies concernées et à la diversité de leur mode d'enseignement dans le cadre de l'élaboration d'un plan pluriannuel de développement.